

Ci-contre : Dans la région de Rugabano, les marsouins utilisent les caméra MIRA de leur poste missile MILAN afin de repérer les membres du FPR s'infiltrant dans la zone humanitaire sûre. (Photo Yves DEBAY)

Critiquée, mal comprise et utilisée pour tenter de salir l'armée française, l'opération Turquoise est pourtant née d'une résolution des Nations Unies. Le 22 juin 1994, par sa résolution 929, le Conseil de Sécurité de l'ONU donne mandat à la France pour intervenir au Rwanda afin d'arrêter les massacres en cours et protéger les populations. L'attentat contre le Falcon du président HABYARIMANA le 6 avril 1994 va précipiter les événements dans un pays connaissant des troubles ethniques depuis son indépendance en 1994. D'un côté, les Hutus majoritaires au pouvoir et dont l'armée FAR (Force Armée Rwandaise) bénéficie d'une assistance militaire technique française, de l'autre, un mouvement de libération Tutsi, le FPR issu de la diaspora Tutsie chassée par les massacres de l'indépendance et bénéficiant de l'aide de l'Ouganda, lui même soutenu par des intérêts anglo-saxons. Entre 1990 et 1993, le FPR lance plusieurs offensives qui vont l'amener à partager le pouvoir à Kigali suite aux accord d'Arusha. Dans l'ombre, chaque camp se prépare à prendre le pouvoir. L'attentat du 6 avril va amener les miliciens hutus Interhamwe à donner le signal des massacres tandis que le FPR lance une offensive qui lui donne la moitié du pays. Face à la lenteur du déploiement des casques bleus de la MINUAR II, l'ONU vote la résolution 929 autorisant la France à lancer l'opération Turquoise pour « de



manière impartiale, assurer la sécurité et la protection des populations menacées au Rwanda. » On trouvera plusieurs groupements interarmes dont le groupement nord commandé par le colonel SARTRE, du RICM. La 1<sup>re</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> RI-Ma (capitaine LECOINTRE) va être déployée dans le village de Gisovu. Les marsouins, bien accueillis par la population (en partie "génocidaire") vont néanmoins éviter toute fraternisation et se mettre à la recherche des rares Tutsis rescapés et planqués en brousse. Une centaine d'entre eux, dont 70 % d'enfants, seront sauvés. La France va créer une zone humanitaire de sécurité où théoriquement aucun belligérant ne peut entrer armé. Le 16 juillet, suite à la débâcle des FAR, la compagnie renforcée d'un peloton d'AML-90 du RICM monte des points de contrôle pour traquer déserteurs et pillards. Un bataillon complet des FAR

(400 hommes) est stoppé et contraint sur escorte à rejoindre le PC du groupement à Kibuyé pour être désarmé. Dans la nuit du 18 juillet, trois sections font mouvement sur Rugabano afin de stopper les infiltrations de nuit de sections du FPR tentant de pénétrer la zone humanitaire. Les marsouins, grâce au camera MIRA des groupes MILAN, repèrent les intrus et règlent sur eux des tirs éclairants de la section mortier lourd du 11<sup>e</sup> RAMA. C'est ensuite un déploiement humanitaire mais qui est aussi destiné à empêcher toute infiltration du FPR dans la région Gisenyi/Butare, où s'amassent dans la plus totale anarchie 250 000 réfugiés. Le 1<sup>er</sup> août, les "Forbans" sont relevés par une compagnie Ghanéenne de l'ONU. Ils rentreront à Vannes, tête haute et conscients d'avoir effectué une mission difficile.

Ci-contre : Les marsouins vont effectuer de nombreuses patrouilles afin de traquer pillards et déserteurs afin de restaurer l'ordre dans la zone qui leur est confiée. Le VLRA reste le camion tout terrain parfaitement adapté à l'Afrique. (Photo Yves DEBAY)

